

AFFAIRE N° 3. - Marché de gré à gré à passer avec la S.E.R.C.A. pour la fourniture d'une camionnette FIAT 600 T mixte 4 CV qui sera affectée au poste des sapeurs-pompiers pour les interventions d'urgence

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous prie de bien vouloir ratifier un marché de gré à gré d'un montant de Frs 510.560 qui a été passé avec la S.E.R.C.A. pour la fourniture d'une camionnette FIAT 600 T mixte 4 CV qui sera affectée au poste des sapeurs-pompiers pour les interventions d'urgence, notamment en cas de cyclone.

La dépense sera imputée sur les disponibilités du chapitre 900 article 215 du budget supplémentaire 1966.

*Cette acquisition se fera en exonération des droits d'octroi de mer*

Adopté à l'unanimité.